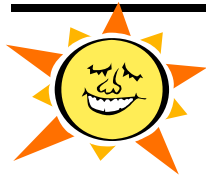


Semaine manitobaine de sensibilisation aux dépendances



JEUNES À RISQUE ET TOXICOMANIE

Programme de sensibilisation aux drogues à l'intention des enfants et des adolescents atteints de TNDLA, d' ATCAF (Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale), de SAF, du SAFp (EAF), de troubles cognitifs ou de troubles neurologiques du développement liés à l'alcool.

Activité 1 - ETCAF


Enfants à risque et toxicomanie est un tout nouveau programme de sensibilisation aux drogues élaboré au Manitoba par des représentants de la Division scolaire Winnipeg n° 1, des services à l'enfant et à la famille de la région de l'ouest et de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances. Ce programme est destiné aux jeunes à risque, c'est-à-dire aux enfants et aux adolescents atteints du SAF, du SAFp (EAF), de troubles cognitifs ou de troubles neurologiques du développement liés à l'alcool. Il offre des moyens pratiques visant à sensibiliser les jeunes appartenant à ce groupe aux questions liées à l'alcool, aux substances inhalées et aux autres drogues.

REMARQUE : Ce document de ressources et les leçons qu'il renferme sont destinés aux intervenants auprès des enfants de la maternelle à la 5^e année, ainsi qu'à ses derniers.

Voici un extrait d'un plan de leçon du programme *Jeunes à risque et toxicomanie*.

LE ROUGE SIGNIFIE ARRÊTER : QU'EST-CE QUI PEUT NUIRE À VOTRE SANTÉ?

SOMMAIRE

- ✓ Les élèves font un collage à partir d'images de choses nuisibles et dangereuses. 
- ✓ Cette leçon vise à évaluer le niveau de connaissance de chaque élève en ce qui a trait aux choses nuisibles et dangereuses pour leur santé, en leur demandant de coller des photographies tirées de magazines et de dépliant publicitaires sur un carton bristol de couleur rouge ayant la forme d'un « panneau d'arrêt ». Cette leçon traite de tout ce qui est nuisible ou dangereux pour la santé. Ainsi, les photographies d'activités nuisibles et d'objets dangereux, comme les pistolets et les couteaux, peuvent être utilisées pour réaliser les collages.
- ✓ Les autres leçons de cette section portent sur les choix sains ou « feu vert », et sur les choix de mise en garde ou « feu jaune ». Bien que le plan de la présente leçon fasse souvent référence aux plans de ces autres leçons, chacune d'entre elles doit être enseignée séparément de manière à maintenir l'attention de l'élève.

MATÉRIEL ET PRÉPARATION

1. Un carton bristol de couleur rouge (taille d'une affiche) pour deux élèves. Ces cartons font généralement 28 po x 22 po. Chaque carton doit préalablement avoir été coupé de manière à donner deux octogones d'environ 15 po de largeur.



2. Fournissez aux élèves des photographies de divers désodorisants, ainsi que de diverses substances, nourritures, drogues, etc. de manière à ce que chacun d'entre eux possède de dix à vingt échantillons. Utilisez les vieux magazines et dépliant publicitaires des épiceries et des pharmacies. Vous remarquerez que la plupart des photographies correspondant à la catégorie « feu vert » se trouvent dans les dépliant

Semaine manitobaine de sensibilisation aux dépendances

des épiceries, alors que celles qui correspondent à la catégorie « feu rouge » figurent plutôt dans les dépliants publicitaires des quincailleries. Les magazines comportant des publicités d'alcool et de tabac pourront également vous être utiles, tout comme les catalogues. Vous remarquerez également que la plupart des magazines présentent plus de choses « saines » que de choses « nuisibles ». Les dépliants des pharmacies font plutôt partie de la catégorie « feu jaune » que « feu rouge ». Dans le cadre de cette leçon, vous devriez limiter votre utilisation de photographies correspondant à la catégorie « feu vert » à quelques dépliants. Comme la recherche dans des magazines peut être un exercice laborieux et que les élèves peuvent facilement se laisser distraire de leur but premier, assurez-vous d'avoir glissé quelques photographies prédécoupées dans la pile.

3. Une paire de ciseaux à bouts ronds par élève.
4. Un bâton de colle par élève.



PLAN DE LA LEÇON

1. Cette leçon peut nécessiter d'un à trois cours, selon les connaissances préalables des élèves.
2. Demandez aux élèves de trier les photographies et de chercher dans les magazines, afin de trouver des photographies de choses qui peuvent nuire à leur santé.
3. Si cela est nécessaire, incluez des adultes et des membres du personnel aux groupes d'élèves, afin que les adultes puissent montrer le comportement attendu en créant leurs propres collages. L'interaction avec les adultes se limitera à aider les élèves à mettre leurs photographies sur le panneau d'arrêt rouge et à discuter de leurs choix.
4. Découpez et collez les photographies sur le « panneau d'arrêt ». Demandez aux élèves de se placer par petits groupes composés d'au moins un adulte par groupe et de répéter l'exercice. Demandez-leur de justifier leurs choix.
5. Observez comment les élèves voient les substances correspondant à la catégorie « feu jaune ». Ces substances comprennent l'aspirine, Advil et Tylenol qui, prises en quantité modérée, ont des effets « bénéfiques », mais consommées de manière excessive, sont « dangereuses ». Encore une fois, ne corrigez pas les élèves qui colleront l'aspirine sur le carton rouge. Vous devez approuver leurs choix en tout temps. Lorsque vous passerez à la leçon sur les mises en garde ou la catégorie « feu jaune », vous traiterez des substances qui devraient être utilisées prudemment.
6. Bien que la consommation excessive de certaines substances puisse entraîner la mort de la personne qui les consomme, évitez de mettre l'accent sur cet aspect, car l'élève prendra pour acquis qu'il s'agit d'une vérité absolue et aura tendance à l'appliquer dans son milieu familial. Dans les familles au sein desquelles certains membres consomment de l'alcool et des drogues, on pourrait observer une certaine réticence envers le programme d'études. L'élève pourrait croire que la consommation d'une seule bière entraînera la mort de la personne qui la boira.

Vous pouvez emprunter le document *Jeunes à risque et toxicomanie*, ou le commander, auprès des services de la bibliothèque de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, au 1031, avenue Portage, à Winnipeg (Manitoba). Pour commander votre exemplaire, appelez au (204) 944-6233 ou envoyez votre demande par télécopieur au (204) 772-0225. Les exemplaires coûtent 20 \$ chacun, plus les frais d'envoi.